

Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Il est généralement reconnu que le Canada a affiché une meilleure performance que ses homologues du G7 pendant la dernière récession et jusqu'à maintenant dans la reprise économique. Lors de la dernière crise mondiale, une gestion budgétaire ciblée a permis au gouvernement de prendre des mesures fiscales rigoureuses qui n'ont pas compromis la situation financière du Canada à long terme. Il était important de le faire pour maintenir un climat économique stable et prévisible, qui est essentiel aux investissements et à la croissance économique à long terme. Le gouvernement continue à envoyer les bons signaux et à traiter des enjeux stratégiques grâce à son programme commercial et à l'attention qu'il porte à l'immigration et aux investissements. Si le gouvernement s'engage par ailleurs à exploiter les ressources de façon responsable, à améliorer la collaboration entre les différents ordres de gouvernement et à simplifier la réglementation (un seul examen par projet), il devrait arriver à maximiser les résultats sur le plan économique, environnemental et social, et à construire les infrastructures nécessaires à la croissance future. Le bon rendement financier et le programme fiscal du Canada ont été des facteurs importants dans l'accroissement de la compétitivité globale de l'industrie de la chimie canadienne. Au cours des cycles budgétaires antérieurs, les réductions importantes d'impôt qui ont été consenties aux entreprises, tant au fédéral qu'au provincial, ont permis d'accroître la compétitivité du Canada par rapport à d'autres pays qui fabriquent des produits chimiques. Cette compétitivité accrue, combinée à l'avantage dont jouit le Canada en matière de ressources naturelles, a permis au secteur canadien de la chimie de mieux traverser la récession que les pays concurrents. Pour ce qui est de l'avenir, les entreprises existantes sont en mesure de soutenir la concurrence, et certaines d'entre elles ont récemment étendu leurs activités et envisagent de procéder à des investissements importants en Ontario et en Alberta afin de tirer profit des nouvelles possibilités dans le gaz de schiste et la biomasse. Le Québec pourrait également voir arriver de nouveaux investissements dans la foulée de la croissance soutenue de la production d'hydroélectricité et des plans ambitieux de développement du nord de la province. La déduction pour amortissement accéléré (DAA) sur les investissements effectués dans les machines et l'équipement s'est avérée particulièrement efficace pour attirer des investissements au Canada. L'industrie de la chimie s'est redressée et elle cherche à prendre de l'expansion, mais, comme c'est le cas pour la majeure partie de l'économie canadienne, cette position est précaire en raison de l'affaiblissement de l'économie mondiale et de la crise de la dette en Europe. Pour renforcer et soutenir la croissance économique, nos membres et le secteur manufacturier en général doivent investir dans les machines et les équipements les plus récents, écoénergétiques, productifs et durables sur le plan environnemental. Le Canada doit se concentrer sur la maximisation de la valeur de ses ressources naturelles. Actuellement, les ressources du Canada sont pour la plupart exportées sous leur forme la plus élémentaire et raffinées dans d'autres pays. Nous devons canaliser nos efforts pour réaliser une analyse de rentabilité visant à retenir, ici au Canada, une partie des revenus et des emplois à forte valeur ajoutée du secteur manufacturier. Nous exhortons le Comité à recommander

au gouvernement fédéral de continuer à restreindre les dépenses afin de rétablir l'équilibre budgétaire, à maintenir le taux d'imposition des entreprises au niveau actuel et à établir la DAA comme mesure permanente.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada, en particulier en Alberta, est de plus en plus sérieuse. L'augmentation spectaculaire de la demande dans le secteur de l'énergie et la capacité de ce secteur à surenchérir pour obtenir de la main-d'œuvre qualifiée et des services est de plus en plus préoccupante. Les membres de l'ACIC subissent des pressions intenable sur le plan des exigences salariales afin de retenir leurs travailleurs et manquent de travailleurs qualifiés. À défaut de régler ce problème, compte tenu de la tendance démographique, celui-ci pourrait nuire à la compétitivité de l'industrie et aux investissements futurs. Ces conséquences ne se limitent pas à notre secteur, car pour chaque emploi créé dans l'industrie de la chimie cinq autres emplois sont créés dans d'autres secteurs de l'économie. En raison de cet effet multiplicateur important, il vaut la peine de conserver les emplois dans l'industrie de la chimie et de former une main-d'œuvre dans ce domaine. Le Canada a besoin de travailleurs qualifiés et possédant de bonnes aptitudes en communication dans une multitude de métiers spécialisés et de professions. Il faut inciter davantage de Canadiens à poursuivre leurs études pour acquérir les techniques et les compétences professionnelles requises en ce moment et dans l'avenir. Les salaires élevés, en raison de l'augmentation rapide de l'exploitation des ressources naturelles, ont également pour conséquence d'inciter les jeunes à quitter l'école avant d'avoir acquis la formation nécessaire pour poursuivre une carrière à long terme. Le budget 2012 tient compte de ces problèmes et prévoit un plan pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans notre secteur. Les réformes de l'assurance-emploi devraient encourager les travailleurs à chercher des emplois et à réintégrer le marché du travail. En vue d'accélérer le traitement des demandes d'immigration, des modifications apportées à la politique d'immigration accorderont la priorité aux critères de compétences. Les établissements d'enseignement provinciaux et les employeurs doivent aussi contribuer à former les nouveaux immigrants en leur permettant d'acquérir les compétences essentielles en communication et en sécurité propres au secteur des produits chimiques. Les entreprises membres de l'ACIC ont notamment souligné que des différences interprovinciales dans les exigences d'apprentissage constituent un facteur nuisible à la formation des travailleurs et à leur mobilité. Nous demandons au Comité de recommander au gouvernement fédéral d'accroître son rôle de premier plan en ce qui concerne la réduction des obstacles interprovinciaux à la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée au Canada, par des mesures comparables à celles touchant les impôts des entreprises et la réforme de la réglementation.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

À noter que les changements démographiques et la création d'emplois ont été abordés conjointement dans la réponse à la question 2 portant sur la création d'emplois.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

En dépit de sa bonne performance économique, le Canada a un défi de taille à relever en matière de productivité à long terme et affiche un retard par rapport à ses concurrents, comme les États-Unis. Même si l'emploi au Canada a retrouvé son niveau d'avant la récession (ce qui n'est pas le cas aux États-Unis), la productivité globale de la main-d'œuvre affiche toujours un certain retard. Pourquoi rencontrons-nous un tel dilemme? Les avis sont partagés à ce sujet. Certains affirment que nous sommes trop liés au marché des États-Unis, ce qui empêche le Canada de viser l'amélioration de l'efficacité et l'innovation. C'est pourquoi l'expansion et la libéralisation du commerce sont à l'avantage du Canada et du secteur des produits chimiques. Bon nombre de nos entreprises clientes ont déménagé à l'étranger et nous devons accéder à ces marchés pour créer des chaînes d'approvisionnement et les maintenir. Un autre facteur expliquant le problème de productivité au Canada est sa dépendance aux ressources naturelles. Étant donné le prix élevé des matières premières que le monde entier réclame, le Canada exploite de plus en plus de ressources provenant de réserves de plus en plus difficiles à atteindre. Il s'ensuit une utilisation peu productive des éléments comme la main-d'œuvre. Pour compenser cette faible productivité, il faut accroître les activités dans les secteurs à valeur ajoutée comme celui de la transformation. L'ACIC croit que le Comité devrait examiner trois recommandations pour remédier au problème de productivité. Premièrement, l'énergie doit devenir une priorité pour la population canadienne et réunir les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les intervenants dans ce domaine afin d'élaborer un plan d'ensemble moderne en matière d'énergie. Cette initiative viserait deux objectifs stratégiques : un, assurer l'équilibre à long terme du marché énergétique national et continental; et, deux, ajouter de la valeur à nos ressources énergétiques de la façon la plus durable qui soit afin de créer de la richesse et des emplois au Canada, de concevoir des produits qui améliorent la vie quotidienne et de réduire l'empreinte écologique. L'ACIC appuie les initiatives stratégiques qui encouragent le développement durable des diverses ressources énergétiques, la conservation de l'énergie et le concept d'utilisation des matières premières énergétiques dans le but de fabriquer des produits chimiques à valeur ajoutée. Deuxièmement, la déduction pour amortissement accéléré (DAA) sur les investissements effectués dans les machines et l'équipement devrait être une mesure permanente. La force du secteur des ressources naturelles tend à nuire à la compétitivité du secteur manufacturier lorsque le dollar canadien prend de la valeur. L'un des moyens les plus efficaces pour contrecarrer ce problème et aider le secteur manufacturier à demeurer concurrentiel est d'augmenter les investissements dans les machines et les équipements qui permettent d'accroître la productivité. Le Canada possède un avantage en matière de productivité dans le secteur de la fabrication des produits chimiques (une fois et demie plus productif que les États-Unis dans ce secteur), mais cet avantage s'est affaibli au cours des dernières années, car le rythme des investissements n'a pas été soutenu. Comme il a été mentionné précédemment, nous assistons à une recrudescence des investissements et des possibilités dans le domaine des produits chimiques et, d'après nos entreprises membres, cette situation est surtout attribuable à la DAA; cette mesure donne donc des résultats. Un certain nombre d'entreprises membres qui ont réalisé des investissements ou qui prévoient en effectuer, notamment BASF Canada, Cytec Canada et Nova Chemicals, ont affirmé que la DAA était un élément déterminant dans leur décision d'investir au Canada (nous serions très heureux de faire part des détails de ces investissements au Comité). De plus, une grande multinationale de produits chimiques envisage actuellement un investissement de 10 milliards de dollars qui permettrait d'amener pour la première fois en Amérique du Nord des technologies reconnues à l'échelle internationale. Le Canada fait partie

des lieux envisagés par l'entreprise pour mener à bien son projet. La période prévue pour cet investissement est 2016-1017, ce qui inscrit le projet en dehors de l'échéancier actuel d'exécution de l'ACIA. Si des mesures sont en place au moment où l'entreprise décidera du lieu du projet, le Canada aura un avantage important sur les autres pays envisagés. Troisièmement, nous recommandons au Comité de consulter des intervenants du secteur des affaires afin de surveiller et d'évaluer les répercussions des changements au crédit d'impôt du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE). La réduction du taux de crédit d'impôt inquiète l'ACIA, car plusieurs de ses entreprises membres ont attiré au Canada des mandats mondiaux en recherche et développement (R-D) en raison de l'important soutien à la R-D accordé par le Canada dans le passé. Par exemple, Lanxess, une grande société allemande de produits chimiques ayant des succursales partout dans le monde, a récemment établi son siège social mondial de R-D sur le caoutchouc butyle au campus de génie et des sciences de l'Université Western Ontario, à London en Ontario. La société a indiqué que le crédit d'impôt accordé par le Canada a été un facteur déterminant dans sa décision. Les changements annoncés par rapport aux dépenses admissibles, en particulier l'exclusion du capital, préoccupent aussi les membres de l'ACIA étant donné qu'une bonne partie de leur R-D vise l'innovation des procédés et l'amélioration de la productivité, qui requièrent d'importants capitaux.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?